Décision 23-DCC-26 du 02 février 2023

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Marvingil par les sociétés Alouma et ITM Entreprises

Posted on: 02 février 2023 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Alouma et ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Marvingil

Lire

le texte intégral
137.02 Ko